

STRATEGIE ACTIONS SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2021

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES ETATS FINANCIERS

TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV SA, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021 faisant ressortir un total de 1 767 592 DT, ainsi que l'état de résultat faisant apparaître un déficit de 54 678 DT, et l'état de variation de l'actif net faisant ressortir un actif net de 1 758 604 DT pour le trimestre clos à cette date, et les notes annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit. *Conclusion*

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de STRATEGIE ACTIONS SICAV SA arrêtés au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour le trimestre clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Observations

Nous attirons votre attention sur les observations suivantes :

- ✓ Les emplois en liquidités et quasi liquidités représentent 21,20% de l'actif total au 31 décembre 2021. Cette proportion est en dessus du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.
- ✓ La note 2.3 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces questions.

Tunis, le 31 janvier 2022

Le Commissaire aux Comptes :

ECC MAZARS

Borhen CHEBBI

BILAN DE STRATEGIE ACTIONS SICAV SA

ARRETE AU 31 DECEMBRE 2021

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	31/12/2021	31/12/2020
<u>ACTIF</u>			
<u>Portefeuille-titres</u>			
-			
Actions et droits rattachés		717 292	935 918
Obligations et valeurs assimilées		594 803	641 387
Titres OPCVM		80 769	100 014
	3.1	1 392 864	1 677 319
<u>Placements monétaires et disponibilités</u>			
Placements monétaires		-	-
Disponibilités	3.2	374 728	456 996
		374 728	456 996
TOTAL ACTIF		1 767 592	2 134 315
<u>PASSIF</u>			
Opérateurs créditeurs	3.3	7 018	8 200
Autres créditeurs divers	3.4	1 970	1 036
TOTAL PASSIF		8 988	9 236
Capital	3.5	1 719 223	2 110 056
Sommes distribuables	3.6	39 381	15 023
Sommes distribuables des exercices antérieurs		-	-
Sommes distribuables de l'exercice en cours		39 381	15 023
ACTIF NET		1 758 604	2 125 079
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 767 592	2 134 315

ETAT DE RESULTAT DE STRATEGIE ACTIONS SICAV SA

PERIODE ALLANT DU 1er OCTOBRE 2021 AU 31 DECEMBRE 2021

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Du 01/10/2021 au 31/12/2021	Du 01/01/2021 au 31/12/2021	Du 01/10/2020 au 31/12/2020	Du 01/01/2020 au 31/12/2020
<u>Revenus du portefeuille-titres</u>		11 289	77 376	11 114	38 053
Dividendes	4.1	2 401	41 671	1 492	21 552
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.2	8 888	35 705	9 622	16 501
<u>Revenus des placements monétaires</u>	4.3	1 750	6 928	4 097	29 040
<i>Total des revenus des placements</i>		13 039	84 304	15 211	67 093
<u>Charges de gestion des placements</u>	4.4	<7 019>	<29 953>	<8 200>	<36 171>
-					
<i>Revenu net des placements</i>		6 020	54 351	7 011	30 922
Autres charges	4.5	<2 285>	<12 226>	<3 676>	<13 898>
<i>Résultat d'exploitation</i>		3 735	42 125	3 335	17 024
- Régularisation du résultat d'exploitation		<2 472>	<2 744>	<1 848>	<2 001>
<i>Sommes distribuables de la période</i>		1 263	39 381	1 487	15 023
- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		2 472	2 744	1 848	2 001
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		<21 052>	872	74 004	24 052
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		<36 258>	13 094	23 611	<122 929>
Frais de négociation de titres		<1 103>	<6 986>	<1 744>	<5 547>
<i>Résultat net de la période</i>		<54 678>	49 105	99 206	<87 400>

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET DE STRATEGIE ACTIONS SICAV SA

PERIODE ALLANT DU 1er OCTOBRE 2021 AU 31 DECEMBRE 2021

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

		Du 01/10/2021 au 31/12/2021	Du 01/01/2021 au 31/12/2021	Du 01/10/2020 au 31/12/2020	Du 01/01/2020 au 31/12/2020
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>		<54 678>	49 105	99 206	<87 400>
	Résultat d'exploitation	3 735	42 125	3 335	17 024
	Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	<21 052>	872	74 004	24 052
	Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	<36 258>	13 094	23 611	<122 929>
	Frais de négociation de titres	<1 103>	<6 986>	<1 744>	<5 547>
	<u>Distributions de dividendes</u>	-	<13 368>	-	<47 583>
<u>Transactions sur le capital</u>		<115 033>	<402 212>	<263 517>	<724 243>
	Souscriptions	-	-	-	-
	Capital	-	-	-	-
	Régularisation des sommes non distribuables	-	-	-	-
	Régularisation des sommes distribuables	-	-	-	-
	Rachats	<115 033>	<402 212>	<263 517>	<724 243>
	Capital	<110 706>	<391 899>	<273 422>	<761 024>
	Régularisation des sommes non distribuables	<1 855>	<5 914>	11 753	43 054
	Régularisation des sommes distribuables	<2 472>	<4 399>	<1 848>	<6 273>
<u>Variation de l'actif net</u>		<169 711>	<366 475>	<164 311>	<859 226>
<u>Actif net</u>					
	En début de la période	1 928 315	2 125 079	2 289 390	2 984 305
	En fin de la période	1 758 604	1 758 604	2 125 079	2 125 079
<u>Nombre d'actions</u>					
	En début de la période	826	953	1 073	1 287
	En fin de la période	776	776	953	953
<u>Valeur liquidative</u>		2 266,242	2 266,242	2 229,884	2 229,884
<u>Taux de rendement annualisé</u>		-11,60%	2,34%	17,95%	-2,10%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021**

(Montants exprimés en dinars)

1 – PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV SA est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte, de type distribution, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 29 décembre 2005 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du portefeuille titres de la SICAV est assurée par la société SMART ASSET MANAGEMENT.

TUNISIE VALEURS a été désignée distributeur exclusif des titres de la SICAV.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV SA bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 décembre 2021 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers.

Ils ont été établis sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leurs valeurs de réalisation.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre 2021 ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation retenu est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Les titres OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative à la date d'arrêté.

2.3 Evaluation des autres placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;

- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 ».

La société détient au 31/12/2021 une souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 valorisée à la valeur actuelle sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines. Compte tenu des spécificités des OPCVM, ce changement de méthodes comptable a été appliqué d'une manière prospective depuis l'exercice clos le 31 décembre 2020.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leurs valeurs comptables. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Capital social

Le capital social est augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.6 Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires diminué des charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins-values réalisées et/ou potentielles sur titres diminué des frais de négociation.

2.7 Sommes distribuables de la période

Les sommes distribuables de la période correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré ou diminué de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

3 – NOTES SUR LE BILAN

3.1 Portefeuille titres :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2021 se détaille comme suit :

A- Actions et droits rattachés

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
ASSURANCES MAGHREBIA	1 034	65 477	66 056	3,74%
BNA	4 250	32 057	33 155	1,88%
CITY CARS	199	1 737	2 175	0,12%
EURO-CYCLES	3 018	77 512	96 764	5,47%
I.C.F	1 675	143 689	134 151	7,59%
MIP	44 299	71 154	8 861	0,50%
ONE TECH HOLDING	10 750	87 697	93 214	5,27%
SAH LILAS	5 000	54 750	55 641	3,15%
SAM DA 2020 -1/5	5	9	1	0,00%
SERVICOM	5 493	11 701	5 164	0,29%
SIAME	18 400	71 291	78 882	4,46%
SIAME DA 2021 -1/10	12 900	4 830	646	0,04%
SOTETEL	14 622	78 682	40 358	2,28%
SOTUVER	1 477	11 158	10 771	0,61%
TUNINVEST-SICAR	7 698	82 105	91 453	5,17%
Total actions et droits rattachés		793 849	717 292	40,58%

B- Obligations et valeurs assimilées

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
STB 2008/2	2 000	51 225	53 217	3,01%
Total obligations de sociétés		51 225	53 217	3,01%

Bons du trésor assimilables

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
BTA 13 MAI 2027 7.2%	567	508 252	541 586	30,64%
Total Bons du trésor assimilables		508 252	541 586	30,64%
Total obligations et valeurs assimilées		559 477	594 803	33,65%

C- Titres OPCVM

FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	807	80 085	80 769	4,57%
Total OPCVM		80 085	80 769	4,57%

3.2 Disponibilités :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2021 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
Amen Bank Pasteur	363 916	463 184
Intérêts courus sur dépôt à vue	2 153	2 311
Retenue à la source sur intérêts dépôt à vue	<431>	<462>
Vente titres à encaisser	11 956	52 477
Achats de titres à régler	<2 866>	<60 514>
	374 728	456 996

3.3 Opérateurs créditeurs :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2021 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
Rémunération du distributeur exclusif à payer	3 863	4 693
Rémunération du gestionnaire à payer	1 655	2 011
Rémunération du dépositaire à payer	1 500	1 496
	7 018	8 200

3.4 Autres créditeurs divers :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2021 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
Honoraires du commissaire aux comptes à payer	1 612	-
Redevances CMF à Payer	149	180
Contribution sociale de solidarité à payer	200	200
TCL à payer	9	284
Autres (retenue à la source à payer)	-	372
	1 970	1 036

3.5 Capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 se détaillent comme suit :

Capital au 1^{er} janvier 2021

Montant	2 110 056
Nombre de titres	953
Nombre d'actionnaires	35

Souscriptions réalisées

Montant	-
Nombre de titres	-
Nombre d'actionnaires entrants	-

Rachats effectués

Montant	<391 899>
Nombre de titres	177
Nombre d'actionnaires sortants	6

Autres mouvements

Frais de négociation de titres	<6 986>
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	872
Plus ou moins-value réalisées sur cession de titres	13 094
Régularisations des sommes non distribuables	<5 914>

Capital au 31 décembre 2021

Montant	1 719 223
Nombre de titres	776
Nombre d'actionnaires	29

3.6 Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 31 décembre 2021 se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
Résultat d'exploitation	42 125	17 024
Régularisation du résultat d'exploitation	<2 744>	<2 001>
Sommes distribuables des exercices antérieurs	-	-
	<u>39 381</u>	<u>15 023</u>

4 – NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

4.1 Dividendes :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 se détaille comme suit :

	<u>Période du 01/10/2021 au 31/12/2021</u>	<u>Période du 01/01/2021 au 31/12/2021</u>	<u>Période du 01/10/2020 au 31/12/2020</u>	<u>Période du 01/01/2020 au 31/12/2020</u>
Dividendes	2 401	41 671	1 492	21 552
	2 401	41 671	1 492	21 552

4.2 Revenus des obligations et valeurs assimilées :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 se détaille comme suit :

	<u>Période du 01/10/2021 au 31/12/2021</u>	<u>Période du 01/01/2021 au 31/12/2021</u>	<u>Période du 01/10/2020 au 31/12/2020</u>	<u>Période du 01/01/2020 au 31/12/2020</u>
Intérêts sur BTA	8 232	32 659	8 956	11 918
Intérêts sur obligations	656	3 046	666	4 583
	8 888	35 705	9 622	16 501

4.3 Revenus des placements monétaires :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 se détaille comme suit :

	<u>Période du 01/10/2021 au 31/12/2021</u>	<u>Période du 01/01/2021 au 31/12/2021</u>	<u>Période du 01/10/2020 au 31/12/2020</u>	<u>Période du 01/01/2020 au 31/12/2020</u>
Intérêts sur dépôt à vue	1 750	6 928	1 876	13 983
Intérêts sur billets de trésorerie	-	-	2 221	15 057
	1 750	6 928	4 097	29 040

4.4 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/10/2021 au</u> <u>31/12/2021</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2021 au</u> <u>31/12/2021</u>	<u>Période du</u> <u>01/10/2020 au</u> <u>31/12/2020</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2020 au</u> <u>31/12/2020</u>
Rémunération du distributeur	3 863	16 802	4 692	21 154
Rémunération du gestionnaire	1 656	7 201	2 012	9 067
Rémunération du dépositaire	1 500	5 950	1 496	5 950
	7 019	29 953	8 200	36 171

4.5 Autres charges :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/10/2021 au</u> <u>31/12/2021</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2021 au</u> <u>31/12/2021</u>	<u>Période du</u> <u>01/10/2020 au</u> <u>31/12/2020</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2020 au</u> <u>31/12/2020</u>
Honoraires commissaire aux comptes	1 642	6 863	1 839	7 161
TCL	62	2 947	1 162	3 848
Redevances CMF	456	1 947	558	2 419
Autres Retenues	75	269	67	270
Contribution sociale de solidarité	50	200	50	200
	2 285	12 226	3 676	13 898

5 - Rémunération du gestionnaire, du distributeur et du dépositaire :

La gestion de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV est confiée à SMART ASSET MANAGEMENT ; celle-ci est chargée des choix des placements de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit annuellement 30% de la commission globale de gestion calculée à hauteur de 1% TTC sur l'actif net placé en obligations et en valeurs monétaires et 1,5% TTC sur l'actif net placé en actions. En plus de la commission précitée, le gestionnaire perçoit 75% de la commission de surperformance s'élevant à 10% de la différence entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé, équivalent au taux moyen du marché monétaire brut, majoré d'une prime de risque arrêtée par le conseil d'administration à la fin de chaque période et fixée à 2%.

La distribution et la gestion administrative et comptable de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV sont confiées à TUNISIE VALEURS. En contrepartie, le distributeur exclusif perçoit annuellement 70% de la commission globale de gestion calculée à hauteur de 1% TTC sur l'actif net placé en obligations et en valeurs monétaires et 1,5% TTC sur l'actif net placé en actions. En plus de la commission précitée, TUNISIE VALEURS perçoit 25% de la commission de surperformance s'élevant à 10% de la différence entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé, équivalent au taux moyen du marché monétaire brut, majoré d'une prime de risque arrêtée par le conseil d'administration à la fin de chaque période et fixée à 2%.

L'AMEN BANK assure les fonctions de dépositaire pour la société STRATEGIE ACTIONS SICAV. Elle est notamment chargée à ce titre :

- De conserver les titres et les fonds de la société.
- D'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement des rachats aux actionnaires sortant.

En contrepartie de ses services, l'AMEN BANK perçoit annuellement une rémunération de 0,05% HT calculée sur la base de l'actif net avec un minimum de 5 000 DT HT et un plafond de 15 000 DT HT.